



## Le Saint-Siège

---

**LETTRE DU PAPE BENOÎT XVI  
À L'OCCASION DU 200 ANNIVERSAIRE  
DE LA PRINCIPAUTÉ DU LIECHTENSTEIN  
COMME ÉTAT SOUVERAIN**

*A Son Altesse Sérénissime  
le Prince Hans-Adam II du Liechtenstein,  
Vaduz*

Depuis 200 ans, la Principauté du Liechtenstein est un Etat souverain. Profondément reconnaissant à Dieu, je m'unis volontiers à la famille princière et à tout le peuple du Liechtenstein dans la joie pour ce jubilé particulier. A partir de modestes débuts, s'est développé un pays florissant qui, entouré de pays plus grands, mais ayant une empreinte culturelle semblable à la sienne, a préservé son identité, sous la sage direction des Princes, et a su se faire valoir au cours des temps. Les éléments essentiels de cette identité sont l'enracinement profond des habitants du Liech-tenstein dans la foi catholique et leur fidélité à la Chaire de Pierre. C'est ce que démontrent les coutumes chrétiennes profondément enracinées dans le pays. Que la foi des Pères déploie encore plus sa force! Que le Seigneur Dieu pose sa main bénissante sur le peuple et sur son pays, afin que, dans le Liechtenstein, paix et bien-être continuent de régner! En gage d'abondantes grâces divines, par l'intercession de la Très Sainte Vierge et Mère de Dieu Marie, je donne de tout coeur à la Famille princière et à tous les habitants du Liechtenstein ma Bénédiction apostolique.

**BENEDICTUS PP. XVI**

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana